



Janvier 2015

N° 21

BONNE ET HEUREUSE
ANNEE 2015



Page 2 à 5

Mot du Maire

Page 6 à 8

Infos

Page 9

Civisme

Page 10 à 11

Zoom

Page 12 à 13

Vie associative

Page 14 à 16

Infos utiles

Le Petit Mesnacais

Dépôt légal N°1696646

Le comité de rédaction : E.DANGER/F.DELMAS/D.GOIS/S.JULIEN/N.ROBBE/L.ROTURIER



Comment ne pas avoir une pensée, suite au drame odieux qui s'est déroulé ce début Janvier à Paris. Cet attentat terroriste qui a frappé les journalistes du journal Charlie Hebdo, les policiers présents sur les lieux ainsi que des innocents présents aux mauvais endroits et au mauvais moment. Drame odieux, barbare, inqualifiable, absurde, sans nom...

Où sont les valeurs de la France ? Liberté...Egalité...Fraternité et Laïcité.

Vous devinez le plaisir qui est le mien, ainsi que celui de toute l'équipe municipale, mais aussi mon émotion à écrire ces quelques lignes à l'occasion de la nouvelle année.

En effet, une page s'est tournée il y a neuf mois. Notre ancien Maire, G.RENOU a choisi, après 49 années d'élu et d'écoute auprès de tous les habitants de la commune de ne pas se représenter afin de prendre sa retraite, de profiter de sa famille et de bénéficier d'un repos bien mérité. A ce titre, Mr le Préfet de la Charente a nommé en septembre notre ami Georges, Maire Honoraire de la commune de Mesnac. Merci à toi Jojo pour tout ce que tu as fait pour tes administrés.

Je veux remercier également son fidèle et dévoué adjoint, Mr Roger MERLIERE pour sa longue présence au côté de Jojo sans oublier tous les anciens conseillers pour leur travail et dévouement durant leur mandat.

D'ores et déjà, je vous présente très chaleureusement en mon nom et au nom de toute notre équipe municipale, tous nos vœux de bonheur et de prospérité pour 2015. Que cette nouvelle année soit belle et heureuse. J'ai une pensée toute particulière pour nos concitoyens qui sont dans la peine, la solitude ou la maladie. Que 2015 leur apporte également des motifs de réconfort et d'espérance.

Neuf mois que la nouvelle équipe municipale est en place...Travail, sérieux, forte détermination et motivation des élus, font que cette période a été un véritable plaisir d'œuvrer afin que beaucoup de projets puissent aboutir. Je ne doute absolument pas que cela s'arrête, bien au contraire, beaucoup d'idées émergent à chaque fois que nous nous rencontrons, de bons augures pour la suite du mandat.

Je vais vous citer quelques travaux réalisés en 2014 sur notre territoire :

- Réfection de la Rue du Bois de Cognac en enrobé en collaboration avec la Communauté de Communes de Grand Cognac concernant la partie de la zone artisanale.

- Plusieurs fossés ont été refaits pour une meilleure évacuation des eaux pluviales.
- Des buses de ponts ont été également changées pour améliorer l'écoulement des eaux.
- La sculpture devant la mairie est en place avec son éclairage discret pour une meilleure mise en valeur (une cérémonie se déroulera prochainement avec l'association de la commune de Julienne).
- L'éclairage de la façade de mairie a été changé avec des projecteurs à leds, beaucoup moins consommateur d'énergie.
- Nettoyage et protection de la façade de la mairie.
- Création d'un « square du 19 mars 1962 » en souvenir de la fin de la guerre d'Algérie à Mesnac.
- Mise en valeur de notre Patrimoine avec la réfection extérieure et intérieure des murs de notre lavoir.
- Travaux au gymnase pour le bien être des sportifs (carrelage sur les murs des sanitaires, protection de la scène, réfection totale du chauffage avec télécommande par téléphone pour la régulation du chauffage).
- Mise en conformité de tous les bâtiments communaux.
- Achat d'un tracteur tondeuse avec l'aide du centre de gestion et financé en partie par l'organisme correspondant aux aides apportées pour l'emploi d'un salarié avec handicap.
- Signature de la convention avec la société qui va nous livrer le véhicule utilitaire (kangoo) financé en grande partie aux publicités des entreprises participantes.
- Taillage de toutes les haies bordant nos chemins communaux.

Voilà une grande partie des travaux réalisés sur notre territoire. Pour cette nouvelle année d'autres vont être effectués et de beaux projets à l'étude. Je veux parler de l'assainissement « des Fosses » attendu depuis quelques années, avec en simultané l'agrandissement de la lagune de Vignolles, je crois pouvoir dire que nous pouvons être confiants ; en effet, une réunion avec tous les participants a eu lieu le vendredi 23 janvier afin de finaliser le dossier ; espérons que le début des travaux puissent commencer fin 2015/début 2016.

Il y a également la réfection du sol de notre gymnase, le dossier va être finalisé afin de connaître les subventions accordées, en sachant que Mme RAYNAUD, députée de Charente, nous accorde une aide parlementaire, pour la réalisation de ces travaux.

L'équipe municipale et moi-même souhaitons pouvoir réaliser à côté de notre bâtiment communal un vestiaire avec tous les équipements nécessaires pour nos salariés et suite aux différentes visites de la commission de sécurité ceci est devenu nécessaire et incontournable.

Une étude (voir ci-joint), sur l'aménagement global du cimetière aussi bien intérieur qu'extérieur est en cours et la réalisation devrait se faire dans l'année 2015.

Une commission va travailler sur la sécurité dans notre commune (ralentisseurs, protection des piétons, etc...), cette réflexion est un réel besoin vu la vitesse des véhicules qui traversent notre commune. Bien sûr, nous ne négligerons pas les chemins et fossés par un entretien régulier et tous les autres travaux non prévus à ce jour et nécessaire à nos besoins dans l'année à venir.

Nous adapterons aussi tous ces projets avec notre budget qui sera, malheureusement, en diminution vu la baisse des dotations de l'Etat cette année et bien sûr les années à venir. Nous serons vigilants sur les dépenses à lancer.

Concernant la Communauté de Communes de Grand Cognac, qui évolue rapidement et sereinement, beaucoup de transformations dans les prochains mois et années à venir avec, de grands chantiers et projets nécessaires pour le développement de notre territoire, je citerai le centre aquatique avec une ouverture en 2017, le déplacement du Centre Administratif de Grand Cognac vers l'ancien hôpital, le projet de mutualisation entre communes et nos différents besoins, le développement du tourisme, du sport et d'autres projets tout aussi intéressants et constructifs pour notre territoire.

Je remercie tous les acteurs économiques de notre commune qui, de part leurs entreprises font connaître notre village bien au delà de la Charente, je leur présente mes très sincères encouragements et mes sincères vœux de réussite pour 2015.

Merci à toutes les personnes des associations pour leur travail, leur présence, leur détermination, leur énergie déployée lors des manifestations organisées sur la commune. Bravo et meilleurs vœux 2015 à vous bénévoles du basket, de la chasse, du comité des fêtes et de malissmiss. Je veux aussi rappeler ici quelques faits importants en 2014, dans le désordre mais combien importants pour nous, fête du pain et de la journée du patrimoine, inauguration du square, 11 novembre, arbre de Noël pour les anciens et les jeunes, concours de boules, de belote, tournoi de basket, danses, brocante etc.. Je crois qu'en travaillant tous ensemble nous pouvons faire encore mieux.

J'exprime également notre sentiment d'impuissance, de désolation, de consternation et d'abattement concernant les dégradations volontaires et gratuites faites sur notre commune. Des plaintes ont été déposées pour nous protéger et afin que les frais correspondant nous soient remboursés.

Je tiens à remercier l'ensemble de notre personnel pour la motivation, la réalisation, la qualité et la disponibilité qu'il manifeste et exprime pour toutes les demandes que nous pouvons leur demander de réaliser et je peux vous dire que depuis 9 mois, des idées il y en a. Merci à Annabelle pour l'accueil et le travail administratif accompli, merci aux Christophe pour les petits et grands travaux effectués avec toutes leurs connaissances. Mes meilleurs vœux à vous trois pour 2015.

Merci à tout mon équipe municipale pour son travail, sa présence à mes côtés, son implication et sa tolérance, vu les idées que je leur présente.

Merci à nos conjoints qui nous soutiennent et qui supportent nos absences.

Je vous souhaite à toutes et tous une très bonne année 2015, à vos familles et aux membres du conseil d'avoir encore de nombreuses idées pour l'amélioration quotidienne de la vie à Mesnac.

D.GOIS





Convention avec l'école Ste EUSTELLE de Cherves-Richemont

Lorsque les écoles maternelles ou élémentaires publiques ou privées d'une commune reçoivent des élèves domiciliés dans une autre commune, la commune de résidence est tenue de participer aux dépenses de la commune d'accueil. Cette répartition des charges s'opère en principe sur la base d'un accord librement consenti entre les communes concernées.

Ainsi la commune de Mesnac devra verser la somme de 500 euros à l'école Ste Eustelle par enfant scolarisé.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Modification de l'entrée de Vignolles

Afin de réduire la vitesse excessive des usagers de la D85 venant de Cherves, en concertation avec le département, la municipalité a décidé de déplacer le panneau Vignolles à la place du panneau actuel 50, et de déplacer le panneau 70 à la place du panneau Vignolles. Une ligne blanche va être créée pour éviter les dépassements dangereux.

Commission sécurité

Afin de mettre en place dans chaque hameau des mesures de sécurité routière, une nouvelle commission voit le jour avec comme représentants MM. Didier GOIS, Eric DANGER, Thierry TETAUD et Mme Karine GANRY.

Voiture communale

Photo non contractuelle



Bientôt un nouveau véhicule pour les services techniques sponsorisé par 15 entreprises de la commune et des environs qui apposeront leur publicité dessus. Le logo de la commune, quant à lui, paraîtra sur le capot.

Infos

TRAVAUX REALISES

- Des buses d'un diamètre supérieur ont été posées sur certains ponts afin de permettre un meilleur écoulement des eaux, lors de fortes précipitations.
- Curage des fossés à différents endroits de la commune et débouchage des buses.
- Un produit anti-mousse a été appliqué sur la façade de la mairie.
- Pour une meilleure visibilité, toutes les haies sur la commune ont été taillées courant novembre.



ASSAINISSEMENT

Suite au passage d'une caméra dans le réseau d'assainissement par l'entreprise DUTARTRE, il en résulte que le réseau se porte plutôt bien, seules quelques fissures restent à combler dans certaines canalisations.

Cette bonne nouvelle va permettre de débuter les travaux concernant l'agrandissement de la lagune de Vignolles (curage, épandage des boues...) afin de préparer l'arrivée de l'assainissement des fosses.

DIVERS

Un expert mandaté par le tribunal administratif est passé pour constater la dangerosité de la maison en ruine située à Vignolles 146 route de Mesnac.

Suite à sa visite, des mesures provisoires et immédiates d'urgence ont été mises en place : le trottoir est balisé avec des barrières en attendant la décision du tribunal.





PROJET CIMETIERE

Le projet cimetière a pour but d'améliorer la sécurité routière et de permettre aux personnes à mobilité réduite de pouvoir accéder aux lieux publics.

La rue des Passeroses va être mise en sens unique dans le sens allant vers le bourg mais uniquement sur la portion longeant le cimetière.



Un cédez le passage sera positionné rue du château d'eau (route venant de pain perdu) et un stop va être installé sur la route venant du Seure afin de réduire la vitesse excessive des usagers de la route.



L'entrée principale du cimetière va être déplacée rue des Pierrières, cependant, l'autre entrée reste maintenue.

Création d'un parking avec une place pour personne handicapée.

Modification du revêtement des allées afin de les rendre plus accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Toutes les informations utiles aux usagers du cimetière seront placées dans un panneau d'affichage à l'entrée (plan, règlement intérieur, infos pratiques...).

Le container à verre sera déplacé rue de Chazotte.



Afin de mettre en place le tri sélectif, une poubelle jaune, un composteur et une poubelle pour le tout venant vont être installés. Nous comptons sur le civisme de tous pour respecter les consignes de tri.



Les contrevenants sont passibles de poursuites (amendes et peine d'emprisonnement).

Une plainte sera déposée en gendarmerie chaque fois que nécessaire.

Merci de respecter le bien d'autrui et le bien public.



Dépôt de gravas



Dépôt d'ordures



Pancartes taguées

REDEVANCE ASSAINISSEMENT



Quelques foyers négligent de payer leur redevance assainissement. L'ardoise se monte à 13000 euros tout de même. Les personnes concernées recevront prochainement un courrier leur demandant de se mettre rapidement en règle. N'oublions pas que cette redevance permet d'entretenir entre autre le réseau assainissement. Il faut savoir que le manque à gagner est pris sur le budget principal de la commune et bien sûr cela engendre un manque d'investissements.

Cérémonie du 11 novembre

Pour ne pas oublier que la guerre est pour tous une chose ignoble notre devoir de mémoire est essentiel. La cérémonie du 11 novembre a donc réuni quelques habitants de la commune autour du monument aux morts. Après la lecture, par Monsieur le Maire, du nom des jeunes de la commune morts au combat, plusieurs enfants de la commune ont lu un poème en souvenir de toutes ces personnes. La Marseillaise chantée par tous a clôturé cette cérémonie.



Square du 19 mars 1962

Le 15 novembre nous avons inauguré le square du 19 mars 1962 en souvenir du cessez le feu de la guerre d'Algérie. 35 porte drapeaux étaient réunis pour cet évènement.

La cérémonie a débuté par les traditionnels discours successifs du président départemental de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord), de Monsieur le Maire Didier GOIS, du conseiller général Monsieur Robert RICHARD et du sous préfet de Cognac Monsieur Olivier MAUREL.

Monsieur Georges Renou a remonté dans le temps en se mettant à bord d'un véhicule de l'époque avec 3 de ses compagnons d'armes.

Après cette cérémonie chargée d'émotion, un olivier, symbole de la paix, a été planté. Pour clôturer l'évènement, un vin d'honneur a été servi à la salle des fêtes.





Honorariat de Georges RENOU

Elu pendant 49 ans et maire pendant 43 ans, Georges Renou a reçu des mains du maire Didier GOIS le diplôme de maire honoraire décerné par le préfet de la Charente. Cette distinction, sans portée officielle, couronne une longue carrière au service des autres.



Goûter des personnes âgées

Réunies autour du conseil municipal, quelques personnes âgées sont venues participer au traditionnel goûter de Noël le samedi 13 décembre. Un colis gourmand leur a été remis ensuite. Pour ceux qui n'ont pas pu se déplacer les conseillers municipaux leur ont apporté leur colis.

Spectacle de Noël

Dimanche 14 décembre, était réunie une bonne vingtaine d'enfants pour assister au spectacle de fin d'année offert par la municipalité. Le spectacle réalisé et interprété par Mme Astrid BOOP, habitante de Pain perdu a été apprécié de tous les participants. Les enfants devaient aider l'inspecteur pompote007 à retrouver le père Noël. Un père Noël en chocolat a été remis à chaque enfant présent.

Un petit moment de convivialité autour d'un verre a clôturé la matinée.



Vie associative et sportive

Comité des fêtes

Tarifs location petit matériel

Friteuse : 30 euros

Percolateur (100 tasses) : 30 euros

Ensemble de couverts (pour 1 pers) :
1 euro

Ensemble vaisselle : 10 euros

Tonnelle : 20 euros

Contact :

Michel VAN BOHEMEN
05.45.83.12.48

Les entreprises souhaitant faire de la publicité lors des manifestations sur la commune doivent contacter le comité des fêtes.



Société de chasse

La battue du 6 décembre a permis de ramener 3 beaux chevreuils.
Félicitations à nos chasseurs sans oublier leurs chiens.

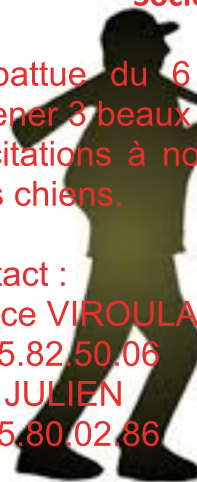
Contact :

Patrice VIROULAUD

05.45.82.50.06

Loïc JULIEN

05.45.80.02.86



Malissmiss

Pour clôturer cette année Malissmiss a organisé le samedi 20 décembre son arbre de Noël avec les enfants de Malisséveil.

Après quelques jeux, un cadeau a été remis à chaque enfant et a suivi un goûter.

Rappel des horaires :

Cours danse fitness : lundi 19h30-20h30

Cours renforcement musculaire : vendredi 19h30-20h30

Cours Malisséveil : samedi 10h30-11h30

Rappel des tarifs :

1 cours : 85 euros /année

2 cours : 130 euros/année

A la séance : 4 euros

Contact :

malissmiss.mesnac@orange.fr



Vie associative et sportive

BASKET

Nos deux équipes se comportent au mieux. Depuis le dernier petit mesnacais de novembre, benjamins comme séniors n'enregistrent pratiquement que des victoires.

Benjamins :

ALM/Soyaux : 51/29

St Yriex/ALM : 76/39

ALM/Angoulême : 49/37

Valéché/ALM : 36/49

ALM/Mansle : 57/45

Séniors :

ALM/Léroy : 104/38

Barbezieux : 46/74

ALM/Angoulême : 90/57

Ruelle/ALM : 45/66

En 1/8ème de coupe ALM/St Yriex : 75/73

Les benjamins sont actuellement second avec 7 victoires et 3 défaites. Du bon travail pour nos deux entraîneurs Lionel et Kévin. Continuez de faire progresser nos petites pousses.

Les séniors vivent à la mi saison à la première place ex-aequo avec 3 autres équipes. Ils sont qualifiés pour les 1/4 de finale de la coupe Charente. Tout confondu nos séniors ont 8 victoires et 2 défaites.

Contact :

Corinne SUIRE

05.45.36.52.69/09.54.56.05.10

Blog internet : <http://mesnac-basket.skyrock.com>

<http://basket-.skyrock.com>





FEVRIER :

- Samedi 14 février : match benjamins ALM/Valéché
- Dimanche 14 février : match séniors à 15h ALM/Moulidars

MARS :

- Samedi 7 mars : banquet organisé par la société de chasse
- Samedi 14 mars : chasse à courre organisée par la société de chasse

match benjamins

Mesnac/Soyaux

- Samedi 22 mars : match séniors à 18h Mesnac/BArbezieux
- Samedi 28 mars : loto organisé par le comité des fêtes

AVRIL :

- Samedi 11 avril : match benjamins Mesnac/Mansle
- Dimanche 12 avril : match séniors à 15h Mesnac/Ruelle
- Dimanche 19 avril : match séniors Mesnac/Jarnac
- Samedi 25 avril : repas et journée de pêche à l'étang des rochers organisés par le comité des fêtes

MAI :

- Vendredi 1er mai : brin d'aillet organisé par le comité des fêtes
- Samedi 2 mai : pêche à l'étang des rochers organisée par la société de chasse
- Samedi 30 mai : brocante organisée par le comité des fêtes

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi 10h - 12h 14h - 18h
 Mercredi 13h30 - 18h
 Jeudi 10h - 12h
 Vendredi 10h - 12h 13h30 - 18h

Tél : 05.45.83.26.74

Mail : commune.mesnac@wanadoo.fr

Site internet : www.mesnac.fr

La mairie sera exceptionnellement fermée le lundi, le mercredi et le vendredi à 16h30 durant la période du recensement du 15 janvier au 14 février

ETAT CIVIL

LAMIRAUX Olivia née le 10 janvier 2015

Félicitations aux parents



Chaque année en France, **800 personnes perdent la vie** à la suite d'un incendie domestique. La loi n°2010-238 du 9 mars 2010 rend maintenant obligatoire l'installation de détecteurs de fumées dans tous les lieux d'habitation à compter du **8 mars 2015**.

Un Détecteur Avertisseur Autonome de Fumées (DAAF) est un appareil permettant la détection de fumées.

L'émission d'une alarme sonore vous alerte si un feu se déclare et vous permet de réagir rapidement permettant ainsi d'évacuer les lieux dans les meilleures conditions.

Où installer les détecteurs ?

Le positionnement idéal de vos détecteurs dépend de la configuration du logement et du volume de chaque pièce.

Certaines règles générales sont toutefois à respecter, quelle que soit l'habitation :

- Leur positionnement :
 - en partie supérieure : au plafond ou en partie haute du mur
 - à au moins 30 centimètres des bords
 - éloigné des luminaires
- Leur nombre :
 - Les détecteurs doivent permettre la détection précoce de l'incendie : tout volume doit être étudié.
 - Dans l'idéal, vos pièces de vie et chacune de vos chambres doivent donc être équipées.

Que faire lorsque le détecteur sonne ?

- Vérifiez la présence de fumées d'un incendie
- Si c'est un feu naissant, et que je suis formé: J'éteins sans me mettre en danger.
- Si je ne peux pas éteindre: j'évacue en fermant la porte derrière moi pour éviter la propagation de l'incendie.
- Si les fumées m'empêchent de sortir: je me réfugie dans une pièce en calfeutrants la porte avec un linge humide.
- Je contacte les sapeurs-pompiers en composant le 18 ou le 112 et je me manifeste à la fenêtre.

Comment bien choisir son détecteur ?

Veillez à ce que tous vos détecteurs possèdent:

- Les inscriptions **CE** et **EN 14-604**
- Une pile de qualité : privilégiez un appareil à longue durée de vie (idéalement 10 ans).



Liste des Priorités à discuter en famille:

- s'équiper de détecteurs
- faire un plan d'urgence
- sauver sa vie et celle des autres
- fermer les portes et éviter la propagation
- ne pas aller où il y a de la fumée
- éteindre le feu si possible
- évacuer ou se calfeutrer si l'évacuation n'est pas possible
- prévenir les secours en faisant le 112
- se signaler à la fenêtre



BIEN ÉQUIPÉ, BIEN PRÉPARÉ, JE SUIS EN SÉCURITÉ.



SAPEURS - POMPIERS DE CHARENTE

JANV. 15	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
J1 FÉRIÉ	D1	D1	M1	V1 FÉRIÉ	L1	M1	S1	M1	J1	D1	M1
V2	L2	L2 06	J2	S2	M2	J2	D2	M2	V2	L2	M2 45
S3	M3	M3	V3	D3	M3	V3	L3	J3	S3	M3	J3
D4	M4	M4	S4	L4	J4	S4	M4	V4	D4	M4	V4
L5	J5 02	J5	D5	M5	V5	D5	M5	S5	L5	J5	S5
M6	V6	V6	L6 FÉRIÉ	M6	S6	L6	J6	D6	M6	V6	D6
M7	S7	S7	M7	J7	D7	M7	V7	L7	M7 37	S7	L7
J8	D8	D8	M8	V8 FÉRIÉ	L8	M8	S8	M8	J8	D8	M8
V9	L9	L9 07	J9	S9	M9	J9	D9	M9	V9	L9	M9 46
S10	M10	M10	V10	D10	M10	V10	L10	J10	S10	M10	J10
D11	M11	M11	S11	L11	J11	S11	M11	V11	D11	M11 FÉRIÉ	V11
L12	J12 03	J12	D12	M12	V12	D12	M12	S12	L12	J12	S12
M13	V13	V13	L13	M13	S13	L13	J13	D13	M13	V13	D13
M14	S14	S14	M14	J14 FÉRIÉ	D14	M14 FÉRIÉ	V14	L14	M14 38	S14	L14
J15	D15	D15	M15	V15	L15	M15	S15	M15	J15	D15	M15
V16	L16	L16 08	J16	S16	M16	J16	D16	M16	V16	L16	M16 47
S17	M17	M17	V17	D17	M17	V17	L17	J17	S17	M17	J17
D18	M18	M18	S18	L18	J18	S18	M18	V18	D18	M18	V18
L19	J19 04	J19	D19	M19	V19	D19	M19	S19	L19	J19	S19
M20	V20	V20	L20	M20	S20	L20	J20	D20	M20	V20	D20
M21	S21	S21	M21	J21	S21	M21	V21	L21	M21 39	S21	L21
J22	D22	D22	M22	V22	L22	M22	S22	M22	J22	D22	M22
V23	L23	L23 09	J23	S23	M23	J23	D23	M23	V23	L23	M23 48
S24	M24	M24	V24	D24	M24	V24	L24	J24	S24	M24	J24
D25	M25	M25	S25	L25 FÉRIÉ	J25	S25	M25	V25	D25	M25	V25 FÉRIÉ
L26	J26 05	J26	D26	M26	V26	D26	M26	S26	L26	J26	S26
M27	V27	V27	L27	M27	S27	L27	J27	D27	M27	V27	D27
M28	S28	S28	M28	J28	D28	M28	V28	L28	M28 40	S28	L28
J29		D29	M29	V29	L29	M29	S29	M29	J29	D29	M29
V30		L30	J30	S30	M30	J30	D30	M30	V30	L30	M30 49
S31		M31		D31		V31	L31		S31		J31